

# SYNERGIE

## LETTRE

## D'INFORMATION



territoire  
d'énergie  
90



LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DU TERRITOIRE DE BELFORT

N° 28 – JUIN 2025

### SOMMAIRE

- *Mouvements de personnel* **Page 1**
- *IRVE – Bilan d'activité 2024 des bornes de recharge* **Page 2**
- *IRVE – Programme de déploiement 2025* **Page 3**
- *Nouveau marché gaz 2025-2027* **Page 4**
- *Marché « électricité » : les collectivités et le TRVE* **Page 4**
- *Marché « électricité » : prochain marché 2026-2028* **Page 5**
- *Audits énergétiques* **Page 5**
- *Fonds transition énergétique* **Page 5**
- *Valorisation des CEE* **Page 5**
- *Les travaux d'enfouissement : programme travaux 2025* **Page 6**
- *Remplacement de la cabine haute de Cunelières* **Page 7**
- *SIG : bientôt un nouveau référentiel sur la plateforme SIG du syndicat* **Page 7**
- *ZAER (Zones d'accélération des énergies renouvelables) : le SIG en soutien* **Page 8**
- *Informatique : publication des actes administratifs et respect de la vie privée* **Page 8**
- *ProConnect l'identité numérique au service des agents publics* **Page 8**
- *Informatique : les formations à venir* **Page 9**

### MOUVEMENTS DE PERSONNEL

#### Départs :

**Mme Virginie DEMESY**, responsable concessions depuis 16 ans à TDE 90, a pris de nouvelles fonctions au sein du Pôle énergie Bourgogne/Franche-Comté depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025. C'est Mme Nabila OUBAID qui a repris son poste. Elle œuvrait auparavant au sein du service transition énergétique du syndicat, et a souhaité s'attaquer à un nouveau challenge.

**M. Sébastien LERCHE**, agent du service informatique, a mis fin à son détachement et a définitivement intégré la fonction publique hospitalière.

#### Arrivées :

**Mme Armelle CHATELAIN**, nous a rejoint le 1<sup>er</sup> septembre 2024 en tant que responsable administrative et financière du service énergie. Elle était auparavant secrétaire de mairie de la commune de Sévenans.

**M. Valentin BOILLON**, a intégré le service énergie le 1<sup>er</sup> juin 2025 en tant qu'économiste de flux à la place de Mme Nabila OUBAID.

Nous souhaitons bonne continuation à ceux qui sont partis vers d'autres aventures et bienvenue aux nouveaux agents !



12 agents au total

9 titulaires / 3 contractuels

Une parité parfaite hommes/femmes

67 % filière technique / 33 % filière administrative



## INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

### Bilan d'activité 2024 des bornes de recharge

2024 voit une augmentation globale du nombre de recharges sur les bornes du syndicat de **+ 22 %**. Une augmentation toutefois très hétérogène puisque la moitié des bornes voient leur utilisation progresser alors que l'autre moitié accuse une baisse.

Sans surprise, ce sont les bornes de Belfort, réparties sur 6 sites qui tirent le mieux leur épingle du jeu en générant à elles seules 60 % des charges.

#### 📍 Top 5 des bornes les plus utilisées :

- 1 Belfort révolution (rapide)
- 2 Belfort Atria
- 3 Belfort révolution (lente)
- 4 Belfort roseraie
- 5 Belfort General Electric

#### 📍 Les moins utilisées :

- 1 Rougegoutte SMRC
- 2 Morvillars gare
- 3 Montreux Château gare
- 4 Beaucourt Super U
- 5 Sévenans UTBM

2024

- + 22 % de charges
- 199 853 kWh consommés
- 49 bornes
- 24 sites
- 11 607 charges
- 60 % de charges à Belfort

Hors Belfort, la plus forte progression (+ 136 %) se situe sur la commune d'**Offemont** (poste) avec un nombre de charges annuelles qui sont passées de 197 à 465.



### Le programme de déploiement 2025



Les statistiques sont là pour nous le confirmer, c'est à Belfort que les charges sont les plus nombreuses. C'est donc sans surprise que le Bureau a entériné le déploiement de 3 nouvelles bornes sur 2 sites à Belfort pour le programme IRVE de l'année 2025 : deux bornes sur le parking de la gare et une borne à l'étang des forges.

La candidature de la commune de Valdoie a également été reconnue pertinente de par sa taille, sa proximité avec Belfort, ses nombreux commerces, administrations et infrastructures diverses qui en font un lieu de vie urbain important générant de l'activité et du passage.

### Futurs sites de Belfort



## NOUVEAU MARCHÉ GAZ 2025-2027

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les adhérents au groupement d'achat d'énergie régional sont passés sur un nouveau marché pour le gaz.

En effet, c'est « Gaz de Bordeaux » qui fournira en gaz tous les adhérents pour la période 2025-2027.

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur la plateforme emage mise à disposition des adhérents (<https://deepki-ready.deepki.com/>). Vous y trouverez le guide d'exécution du marché, des outils d'analyse des coûts de votre énergie et de projection budgétaire, une information sur l'évolution annuelle des prix du gaz, et les documents permettant d'ajouter ou de supprimer des points de livraison.

**LOT 1 : marché n° 2023-SIEEENms34 – GAZ DE BORDEAUX**

Points de livraison (PDL) des consommateurs dont le siège social appartient à la catégorie juridique 7210 du répertoire Sirene de l'INSEE (commune et commune nouvelle)

Points de livraison (PDL) appartenant aux communes et communes nouvelles		
Prix de la Molécule 2025 (€HT/MWh)	* Terme de Certificat d'Économie d'Énergie 2025 (€HT/MWh)	** Terme de Garantie d'Origine 2025 (€HT/MWh)
45,88	5,94	15,00

**LOT 2 : marché n° 2023-SIEEENms35 – GAZ DE BORDEAUX**

Points de livraison (PDL) des consommateurs dont le siège social n'appartient pas à la catégorie juridique 7210 du répertoire Sirene de l'INSEE (consommateurs hors commune et commune nouvelle)

Points de livraison (PDL) appartenant aux communes et communes nouvelles		
Prix de la Molécule 2025 (€HT/MWh)	* Terme de Certificat d'Économie d'Énergie 2025 (€HT/MWh)	** Terme de Garantie d'Origine 2025 (€HT/MWh)
45,62	5,94	15,00



Votre contact GAZ DE BORDEAUX

Monsieur Sébastien NICOLLE

05 56 79 40 39

[snicolle@gazdebordeaux.fr](mailto:snicolle@gazdebordeaux.fr)



Votre contact TDE 90

Madame Nabila OUBAID

03 39 03 43 25

[achat-energie@territoiredenergie90.fr](mailto:achat-energie@territoiredenergie90.fr)

## MARCHÉ ÉLECTRICITÉ

### Les collectivités et le TRVE (\*)

Les collectivités de moins de 10 salariés et dont les recettes sont inférieures à 2 millions d'euros peuvent bénéficier des TRVE pour leurs sites d'une puissance ≤ à 36 kVA. Sinon, ce sont les offres de marché qui s'appliquent comme dans le cadre de notre groupement d'achat d'énergie.

Concernant justement le marché 2026-2028 d'achat d'électricité, il offre la possibilité aux adhérents concernés, de choisir le prix le plus avantageux entre l'offre de marché et le TRVE et c'est bien ce dernier, pour cette période, qui s'avère le plus intéressant.

Il est important de noter que toutes les demandes pour les sites au TRVE (OS de rattachement/détachement/changement de puissance...) doivent se faire via le canal suivant :

OH-TRVE – Petites Collectivités  
 N° gestion OH : 09 70 81 83 16  
 E-mail : [edfcollectivites@edf.fr](mailto:edfcollectivites@edf.fr)  
 Adresse postale : EDF COLLECTIVITES  
 –TSA 99994- 75893 Paris CEDEX 17

(\*) Tarif Réglementé de Vente de l'Electricité

Les TRVE, dispositif dérogatoire et transitoire ont vu une baisse moyenne de 15 % au 1<sup>er</sup> février 2025 avec un tarif de 239 € TTC/Mégawatt heure soit une baisse en moyenne de 42 € TTC/MWh

## Prochain marché « électricité » 2026-2028

Le prochain marché d'électricité entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une durée de 3 ans. Ce sont 2 215 structures sur la région Bourgogne Franche-Comté qui bénéficient du Groupement dont 91 pour le seul Territoire de Belfort.



### FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ RETENUS

N° lot N° de marché	Type de compteurs	Type de membres	Type d'offre de fourniture	Fournisseur 2026-2028
Lot 1 N°2024-SIEEENms38	C2, C3, C4 (Ps > 36 kVA)	Tous sauf TPE*	Standard + GO en option**	
Lot 2 N°2024-SIEEENms39	C5 hors éclairage public (Ps ≤ 36 kVA)	Tous sauf TPE*	Standard + GO en option**	
Lot 3	C2, C3, C4, C5 hors éclairage public	TPE*	Standard + GO en option** ou TRVE***	Consultation fin 2025
Lot 4 N°2024-SIEEENms40	Eclairage public	tous	Standard + GO en option**	
Lot 5	C2, C3, C4, C5 hors éclairage public	Structures s'étant montrées intéressées à l'adhésion	Haute valeur environnementale	

\*TPE (Très petites entreprises) : structures (dont les collectivités) employant moins de 10 équivalents temps plein et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le bilan annuel est inférieur à 2 millions d'euros. Ces structures sont éligibles aux TRVE\*\*\*.

\*\*GO (Garantie d'origine) : électricité verte avec surcoût [https://www.energie-info.fr/fiche\\_pratique/quest-ce-quune-offre-delectricite-verte/](https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/quest-ce-quune-offre-delectricite-verte/)

\*\*\*TRVE (Tarifs réglementés de vente d'électricité) : contrat porté par EDF avec des tarifs définis par l'Etat

### A NOTER

Des webinaires seront organisés fin 2025 par les syndicats d'énergies en présence des fournisseurs.

Seront présentés :

- les résultats de la consultation
- les garanties d'origine
- la facturation, le service client
- la vie du marché
- la plateforme du Groupement «e-Mage »
- les barèmes de prix de la fourniture d'électricité

### NE PAS OUBLIER !

Les fournisseurs contacteront les adhérents fin 2025 pour valider leur dossier en ligne.

Seront validés :

- le périmètre (possibilité d'ajouter ou supprimer des compteurs au marché)
- les dates d'entrée des compteurs (par défaut le 01/01/2028 ou une date ultérieure selon le contrat en cours)
- les modalités de paiement des factures d'électricité (fréquence, type de paiement, groupe de facturation...)
- les souhaits éventuels de souscription aux « garanties d'origine » pour bénéficier d'électricité verte.

## AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Depuis juin 2023, TDE 90 réalise des audits énergétiques pour les communes.

Un audit énergétique est un diagnostic complet des performances énergétiques d'un bâtiment,



qui aboutit vers des préconisations concrètes, chiffrées et argumentées d'économie d'énergies et d'utilisation d'énergies renouvelables.

A ce jour, ce sont 22 communes pour 38 bâtiments qui ont bénéficié de ces audits qui sont subventionnés à hauteur de 70 % minimum et de 80 % maximum.

Votre commune est intéressée par ce dispositif :

[\*☞ En savoir plus sur notre site internet\*](#)

[\*☞ Remplir le formulaire de demande d'audit\*](#)

## FONDS TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Instauré au début de la mandature actuelle, le fonds transition énergétique offre la possibilité aux communes de moins de 2 000 habitants de bénéficier d'une enveloppe de 36 €/habitant à utiliser avant fin 2026 pour leurs travaux d'économie d'énergie.

La commune de Cravanche étant passée sous la barre des 2 000 hab. en 2024, depuis cette

date, ce sont donc désormais 89 communes qui sont susceptibles d'être subventionnées, avec une enveloppe globale conséquente puisque ce sont **1 882 848 €** qui ont été alloués à ce fonds.

A un an et demi de la fin du dispositif, 35 communes sur les 89 ont utilisé la totalité de leur enveloppe mais 20 n'ont présenté aucune demande.

Pour savoir quelle est la situation de votre commune, vous pouvez consulter [\*le bilan du fonds par commune\*](#).

Pour mémoire, les communes ont jusqu'à la fin de l'année 2026 pour déposer une demande de dossier et jusqu'au mois de juin 2028 pour réaliser les travaux et demander la subvention. Après le 31 décembre 2026, sans demande, l'enveloppe sera perdue et réaffecter à d'autres projets du syndicat.

## VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Territoire d'Énergie 90 a procédé en 2024 à la vente de 6GWhcumac et pour cette année, ce sont 13.5Gwhcumac qui sont en cours de revalorisation. Pour mémoire, pour pouvoir bénéficier des subventions CEE sur leur rénovation énergétique de bâtiments ou d'éclairage public, les communes doivent conventionner avec le syndicat. Plusieurs dépôts sont possibles dans l'année grâce à une entente avec les autres syndicats d'énergie de Bourgogne/Franche-Comté, mais au moment du dépôt, les factures doivent dater de moins d'un an, il est donc essentiel pour les collectivités ayant conventionnées avec TDE 90 d'envoyer les factures acquittées dès que possible.

[\*☞ En savoir plus.\*](#)

## LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

### Programme de travaux 2025

#### Fin des chantiers 2024 :

Commune	Lieu	Prévisionnel TTC
<b>BOTANS</b>	Grande Rue, Sources et Froideval	391 043,09 €
<b>CUNELIERES</b>	TR1 Orgues, Granges la Ville	540 133,48 €
<b>ANDELNANS</b>	Lot Assise TR1	504 956,58 €
<b>ETUEFFONT</b>	Rue des Bois Sarclés	174 526,54 €



#### Chantiers 2025 :

<b>BEAUCOURT</b>	Rue de la Prairie	94 522,12 €
<b>NOVILLARD</b>	Grande Rue et rue du Moulin	231 832,44 €
<b>GRANDVILLARS</b>	Rue Rosconi à Abattoir TF	397 468,06 €
<b>ROUGEGOUTTE</b>	Rue du Commerce	253 496,06 €
<b>CUNELIERES</b>	Tr2 Rue des Orgues et Saint Nicolas	385 239,52 €
<b>ANDELNANS</b>	Lot Assise TR2	353 365,28 €
<b>BERMONT</b>	Rue de Châtenois	207 558,17 €
<b>BEAUCOURT</b>	Rue Sellier	106 791,50 €



Un programme de travaux conséquent malgré la baisse de l'enveloppe « article 8 » d'ENEDIS qui est passée de 200 000 € à 180 000 €. Une baisse compensée par les fonds propres du syndicat qui nous ont permis de répondre sans restriction aux demandes des communes.

La menace d'une nouvelle baisse de 20 000 € n'est toutefois pas faite pour rassurer le syndicat qui estime les objectifs sur l'enfouissement des fils nus fixés par le concessionnaire inatteignables et décorrélés des demandes des communes.

### Remplacement de la cabine haute de Cunelières



Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs rue des orgues, il a été procédé en avril dernier, à la destruction d'une cabine haute à Cunelières.

Une opération rendue possible grâce à un accord ENEDIS/TDE 90 où chacune des parties prend en charge 50 % de l'opération. A n'en pas douter, voilà un riverain qui va apprécier sa nouvelle vue !



## Bientôt un nouveau référentiel sur la plateforme SIG du syndicat

Dans le cadre d'un groupement de commande, avec pour coordonnateur Grand Belfort Agglomération, une photo aérienne a été prise en juin 2023 par la société « *L'Europe Vue du Ciel* ».

**Les porteurs de projet :** ENEDIS, Grand Belfort, Conseil départemental 90, Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, Communauté de communes du Pays d'Héricourt.

Actuellement en cours d'intégration sur le serveur du Département, le service SIG mettra à disposition cet été une photo aérienne de grande précision sur la plateforme SIG web Lizmap mutualisée avec le CD90.

Avec une résolution de 5cm par pixel, la photo aérienne permettra d'obtenir une meilleure qualité d'image et visuellement il sera possible de distinguer de nombreux objets du mobilier urbain, les marquages au sol...



Les usages d'une photo aérienne de haute résolution et de précision altimétrique inférieure à 10 cm sont multiples comme par exemple la mesure des distances et le calcul des surfaces. Les résultats constatés au bureau sur la plateforme SIG seront beaucoup plus précis par rapport à la réalité du terrain.

### Info de dernière minute

A noter pour les adhérents SIG : session de formation à QGIS organisée en partenariat avec le CNFPT les 17/18/19 novembre 2025 à TDE 90.

Une mise à jour régulière de la photo aérienne est prévue après chaque aménagement important de la voirie et du corps de rue.

Territoire Energie 90 pourrait rejoindre également ce marché et les financeurs en 2028 pour disposer plus rapidement d'une photo aérienne précise essentielle pour les missions du syndicat.

## Une aide à la loi anti endommagement des réseaux

La photo aérienne permettra à TDE90 mais également aux communes de répondre à la loi anti-endommagement des réseaux qui impose qu'à partir du 01/01/2026 l'exploitant d'un réseau devra intégrer dans ses réponses aux DT-DICT un PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié).

Un PCRS est le meilleur outil pour un responsable de travaux pour situer à 40 ou 50 centimètres près, comme le demande la réglementation, tous les réseaux présents dans l'emprise de son chantier. Le marquage-piquetage qui est obligatoire avant travaux sera d'autant plus facilité avec une photo aérienne précise et à jour.

Le choix des collectivités locales s'est porté vers un PCRS au format image ou raster car il est moins onéreux.

Ci-dessous un exemple de réponse à une déclaration de travaux. La photo aérienne étant à jour par rapport à la réalité, il n'est pas nécessaire de charger la carte avec d'autres informations comme les limites et numéros des parcelles.



## INFORMATIQUE

### Publication des actes administratifs et respect de la vie privée

La publication des actes administratifs est une obligation légale garantissant leur opposabilité. Cependant la publication des actes constitue un traitement de données au sens du RGPD et nous attirons votre attention sur le respect de ces dispositions.

#### Obligations de publication

- *Collectivités de 3 500 habitants et plus* : publication électronique ;
- *Collectivités de moins de 3 500 habitants* : vous avez le choix entre affichage, publication papier ou publication électronique ;
- *EPCI* : publication électronique obligatoire, mais une version papier doit être disponible sur demande.

#### Protection des données et anonymisation

Principes fondamentaux de l'article 5 du RGPD :

- Limitation des finalités (les données publiées doivent répondre à un objectif précis) ;
- Minimisation des données (uniquement les données strictement nécessaires) ;
- Confidentialité et sécurité des données.

La Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) exige l'occultation des informations confidentielles. L'anonymisation est requise, sauf consentement, disposition légale contraire ou catégorie spécifique prévue par le Code des relations entre le public et l'administration (article L312-1-2).

#### Bonnes pratiques

1. Identification des données à publier ;
2. Anonymisation des données personnelles ;
3. Information des personnes concernées

#### Erreurs à éviter

- **Publier des données sensibles** (origine ethnique ou raciale, opinion politique ou religieuse, santé ...) ;
- **Conserver trop longtemps** des documents en ligne ;
- **Négliger la vérification** humaine des publications.

### ProConnect : l'identité numérique au service des agents publics



À l'instar de FranceConnect pour les particuliers, les agents publics peuvent disposer d'une identité numérique. ProConnect est un fédérateur d'identité qui permet d'accéder à un ensemble de services numériques sécurisés et interopérables en utilisant le même identifiant et mot de passe. Un projet porté par l'ANCT (*Agence Nationale de Cohésion des Territoires*) et le DINUM (*Direction Interministérielle du NUMérique*).

Concrètement, voici quelques exemples de solutions portées par l'État et accessibles lorsqu'un agent public est « *proconnecté* » :

- Accéder à une solution de visioconférence : [visio.numerique.gouv.fr](https://visio.numerique.gouv.fr)
- Éditer des documents et des textes de manière collaborative : [docs.numerique.gouv.fr](https://docs.numerique.gouv.fr)
- Envoyer des fichiers volumineux de manière sécurisée : [francetransfert.numerique.gouv.fr](https://francetransfert.numerique.gouv.fr)
- Structurer et analyser des données dans des tableaux collaboratifs sur mesure : [grist.numerique.gouv.fr](https://grist.numerique.gouv.fr)
- Trouver des aides pour financer et accompagner vos projets : [aides-territoires.beta.gouv.fr](https://aides-territoires.beta.gouv.fr)

Une première liste des services « ProConnectés » est disponible à cette adresse :

<https://www.proconnect.gouv.fr/services>

Cette liste viendra se compléter au fur et à mesure notamment par des prestataires privés, éditeurs de solutions informatiques pour les collectivités.



Pour utiliser ce service, vous devez disposer d'une **adresse mail professionnelle**, les adresses **Wanadoo.fr, Orange.fr, Gmail.com** etc... ne sont pas compatibles.



## Les formations informatiques à venir...



- Réservées aux adhérents
- A destination des agents et des élus
- Gratuites
- Prise en charge du repas pour les formations sur une journée entière

### ➔ Word initiation

Mardi 9 septembre 2025 -9h-12h/13h30-16h30

### ➔ Excel les tableaux croisés

Lundi 15 septembre 2025 -8h30-12h00

### ➔ Excel les formules

Mardi 7 octobre 2025 -9h-12h/13h30-16h30

### ➔ Word

Mardi 4 novembre 2025 -9h-12h/13h30-16h30

### ➔ EGRC Cimetières

Jeudi 13 novembre 2025 -9h-12h00/13h30-16h30

### ➔ Excel

Jeudi 27 novembre 2025 -9h-12h/13h30-16h30

### ➔ Ecritures fin d'année

Mardi 1er décembre 2025 -9h-12h00 (*évolution*)

Mardi 2 décembre 2025 -9h-12h00

S'inscrire en ligne